Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une directrice pour les Etablissements de la Plaine de l'Orbe

M. Denis Pieren ayant souhaité quitter la direction des EPO pour se réorienter dans une autre direction, le Conseil d'Etat a désigné à la direction des Etablissements de la Plaine de l'Orbe Mme Catherine Martin, directrice adjointe des Maisons d'Arrêt et de préventive et actuellement responsable du Bois Mermet et de la semi-liberté. Elle prendra sa nouvelle fonction le 1er octobre 2002.

Mme Martin a grandi dans le Nord vaudois. Après quelques années d'enseignement de l'allemand et de la géographie au collège d'Yverdon, elle a été déléguée du CICR en Amérique latine, puis coordinatrice dans plusieurs secteurs délicats: Liban, Pérou, Afghanistan, Israël - Territoires occupés. Elle a achevé ses activités au CICR en tant que cheffe de secteur pour l'Amérique à la division de l'Agence centrale de recherche et de la protection.

Mme Martin est titulaire d'une licence ès lettres et d'un Master en Administration Publique obtenu à l'IDHEAP.

Son expérience de terrain, ses qualités de négociatrice, sa force de persuasion et sa vision à long terme lui seront particulièrement utiles pour poursuivre la réforme des EPO et y intégrer les innovations liées à la révision du Code pénal. De plus, sa connaissance des langues espagnole, allemande, anglaise, italienne et arabe constitue un atout supplémentaire dans ce milieu où se concentrent près de 40 nationalités.

Après avoir figuré parmi les premières directrices adjointes de Suisse, Mme Martin sera la première directrice d'un établissement d'exécution des peines pour condamnés. Actuellement, seules deux femmes sont directrices de prison en Suisse; l'une à la prison pour femmes d'Hindelbank, l'autre au centre LMC de Kloten. Jusqu'à ce jour, aucune ne dirigeait encore un établissement réservé aux condamnés masculins.

Lausanne, le 26 septembre 2002

M. André Vallotton, chef du Service pénitentiaire, 021/ 316 48 01